



Envoyé en préfecture le 05/06/2023
Reçu en préfecture le 05/06/2023
Publié le
ID : 077-217704949-20230525-DELIB2023_035-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 17/05/2023	Le vingt-cinq mai deux mille vingt trois à 20 h 30,
Date d'affichage 17/05/2023	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....19 Votants.....21	<p>Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Michel DOYEN, Clément ROCU, Olivier BEUDAERT, Daniel PIGNOT, Eric SAINT SEBASTIEN, Régine BRIOIS-BRAUN, Sébastien DERREUMAUX, Hermann TYNDAL, Valérie BOCQUEL, Gerty EMBOULÉ, Elisabeth FRONTIN, Pascale PALARD, formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Absents excusés avec procuration : Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Michel DOYEN, Nicolas POUZET à Daniel DESSOGNE</p> <p>Absent(s) : Alain GUYONNET, Sébastien PELLERIN.</p>
Réf : 2023-035 Objet : Subvention au club Pénéla Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 1 ^{er} juin 2023 et qu'elle a été rendue exécutoire le 1 ^{er} juin 2023. Le Maire, A. MOMON	Secrétaire de séance : Régine BRIOIS-BRAUN

Réf : 2023-035- **Subvention au club Pénéla**

Entendu Olivier BEUDAERT, conseiller délégué à la vie associative,

- **Inform**er qu'une demande de subvention a été faite de l'association Pénéla pour un montant de 500 €
- **Proposer** de verser au Club Pénéla une subvention de 500 €, qui sera retirée de l'enveloppe « divers », votée lors du budget 2023.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette délibération.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 1^{er} juin 2023

 Le Maire,
A. MOMON

Secrétaire de séance : Régine BRIOIS-BRAUN